



## **Déclaration liminaire au CDEN du 8 décembre 2025**

Monsieur le Sous-préfet, Madame la Vice-présidente du Conseil départemental, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN de Moselle,

L'inquiétude n'est pas prêt de retomber parmi les personnels de l'Éducation nationale. Les débats sur les textes d'orientation budgétaire au Parlement ont confirmé la volonté incompréhensible du Gouvernement d'imposer « quoiqu'il en coûte » une nouvelle cure d'austérité à une Fonction publique déjà exsangue. Le refus obstiné d'équilibrer les dépenses par une hausse des recettes, en faisant contribuer notamment davantage les plus riches, conduit à une situation d'impasse qui met à mal la République sociale en général et l'avenir du Service public d'Éducation en particulier.

La poursuite des suppressions de postes, dans le Premier comme dans le Second degré – déjà asphyxiés par le manque de moyens – contribue à détériorer, si cela est encore possible, les conditions d'apprentissage des élèves de notre département. La baisse démographique doit être saisie comme un moyen de diminuer les effectifs des classes et non le prétexte à de nouvelles coupes budgétaires sournoises ! Pourtant conscients de cette situation, le nouveau Ministre et le gouvernement veulent à nouveau supprimer des emplois de professeur.es, ralentir le rythme de créations des emplois d'AESH et refusent d'engager une revalorisation conséquente pour tous les personnels !

La Convention citoyenne sur les temps de l'enfant a rendu son rapport le dimanche 23 novembre, mais la question posée par le ministre limitait la réflexion à l'organisation des rythmes scolaires. Or, aucune configuration des temps ne garantit à elle seule une école plus égalitaire. Réorganiser les rythmes, comme en 2013, n'a jamais convaincu. Et dans le contexte actuel de baisses budgétaires, une nouvelle réforme ne ferait qu'aggraver les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves. Ajoutons que l'on aurait pu attendre que les personnels de l'Éducation Nationale soient intégrés à la réflexion ...

Pour la FSU, il faut en cesser avec ces contre-feux médiatiques, qui peuvent néanmoins recouvrir de réelles questions. L'urgence est ailleurs : il est plus que temps d'investir massivement dans l'éducation.

Les inquiétudes et les difficultés provoquées par des années d'austérité salariale entrent en écho avec la mise en place, fortement contestée sur le terrain, de la Protection sociale complémentaire (PSC). La FSU s'est toujours opposée à ce projet coûteux, inefficace et inégalitaire dont la fonction est le démantèlement de la Sécurité sociale. À l'opposé, la FSU défend une protection sociale plus solidaire et plus égalitaire, avec pour objectif le remboursement à 100 % par la Sécurité sociale des soins prescrits.

La FSU continue également de dénoncer l'amputation de 10 % de la rémunération des agent.es placés.es en congé maladie ordinaire effective depuis le 1<sup>er</sup> mars 2025. En plus de pâtir d'une mesure injuste punissant les personnels malades, y compris les femmes en situation de grossesse placées en arrêt maladie, les agent.es qui ont été placés en congé maladie ordinaire vont aussi subir les conséquences du dysfonctionnement du ministère : ils doivent en effet rembourser cet automne l'ensemble des sommes qui n'auraient pas dû leur être versées depuis le 1<sup>er</sup> mars !

Nos inquiétudes sur la santé des agent.es se portent en particulier sur la situation des AESH du département. De nombreux.es d'entre-elles ont été victimes de coups, de crachats et d'insultes de la part d'élèves accompagnés. Des mesures spécifiques doivent être mises en place par l'employeur pour protéger ces agent.es particulièrement exposés.es dans l'exercice de leurs missions. À cause du manque et de la fermeture d'établissements

spécialisés, des élèves qui ont besoin de soins sont accueilli-es en milieu ordinaire sans être en mesure d'accéder aux apprentissages et sont en grande souffrance. Par conséquent, ces élèves s'expriment avec les moyens qui sont les leurs et leurs accompagnant-es sont souvent les premier-es destinataires de l'expression de leur communication et de leurs frustrations. La FSU exige que l'école inclusive ne se fasse plus au détriment de la santé des accompagnant-es d'élèves en situation de handicap.

La montée dans les effectifs globaux du nombre d'élèves à besoin éducatif particulier dans les écoles et collèges du département a contribué à un alourdissement, parfois important, de la charge de travail des personnels qui se retrouvent pour certain.es démuni.es devant des situations que les moyens actuels ne leur permettent pas de gérer de façon satisfaisante. Les effectifs des classes trop lourds, le manque de personnel (AESH, infirmier.ères, assistant.es social.es, correspondant.e MDPH ...), la multiplication d'élèves en situations de souffrances et en grande difficultés d'accès aux apprentissages contribuent à créer des situations potentiellement explosives dans des écoles et collèges du département. La FSU demande une augmentation des moyens alloués à l'école inclusive et notamment la création de nouveaux dispositifs ULIS mais aussi des places plus conséquentes dans les ESMS et DITEP. Il n'est pas acceptable que les effectifs des ULIS dans les collèges du département soient portés à 14 élèves lorsque la circulaire n° 2015-129 du 21-8-2015 indique formellement que « le nombre d'élèves qui bénéficient du dispositif au titre d'une Ulis collège ou lycée ne dépasse pas dix » et que les très nombreux élèves placés en liste d'attente sont inclus.es sans moyens particuliers dans les classes ordinaires.

Dans le Second degré, la FSU alerte la collectivité territoriale et la DSDEN sur l'état dégradé du bâti scolaire dans le département. Les résultats de l'enquête menée par le SNES-FSU Moselle auprès de ses représentant.es dans les établissements dressent un tableau inquiétant : vétusté des bâtiments, défauts d'entretien régulier, manque d'investissement ... Les personnels et élèves du département se sont accoutumés à travailler dans des conditions dégradées. La chaleur étouffante dans les salles de classe lors des épisodes caniculaires ou les températures glaciales en hiver selon les aléas des systèmes de chauffage font partie de leur quotidien depuis de longues années.

Lorsque de nouveaux établissements sont inaugurés, la déception est grande pour les personnels qui découvrent des locaux inadaptés. Peu surprenant : à aucun moment de la conception du bâtiment, les usagers (personnels, élèves, parents) n'ont été entendus et écoutés !

La FSU Moselle demande la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement pour répondre à ces situations ainsi que d'un groupe de travail tripartite (Conseil départemental, DSDEN, représentant.es des personnels et des parents d'élève) sur la question du bâti scolaire dans les collèges du département.

La FSU continue de revendiquer la suppression des « groupes de besoin » dont l'échec est à nouveau confirmé sur le terrain en cette rentrée. Les travaux de la recherche étaient concordants pour montrer les effets néfastes des groupes de niveau, de même que les témoignages de terrain qui confirmaient que les attendus et donc l'enseignement n'étaient pas les mêmes selon la composition des groupes. Le Ministre a fait un premier pas dans ce sens, dont la FSU se félicite. Les moyens alloués aux groupes de besoin doivent être réalloués pour permettre une baisse générale des effectifs des classes en collège.

Il n'y a, hélas, rien de nouveau dans notre déclaration liminaire, mais le constat est toujours aussi amer et alarmant : les restrictions budgétaires et le manque de moyens humains continuent de dégrader toujours un peu plus les conditions d'accueil, d'apprentissage et d'accompagnement des élèves, continuent de dégrader les conditions de travail des agent.es, dont les risques psycho-sociaux ne cessent d'augmenter.